



Adhésion spéciale ADER CAPITAL

Cette adhésion est liée au traitement du dossier relatif aux victimes d'Ader Capital suivi par l'association UFC de Nancy, première à avoir alerté sur cette société.

L'adhésion est valable dans toute la France et pourra être transférée sur simple demande à l'association UFC la plus proche du domicile une fois le dossier Ader Capital clos.

NOM et Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

N° Tél : _____ Portable : _____

Courriel : _____ @ _____

- J'accepte de recevoir des courriels de la part de l'UFC Que Choisir de Nancy et sa région
- ➔ Vous recevrez la lettre d'information de la Fédération UFC-Que Choisir dont l'association locale UFC-Que Choisir Nancy et sa Région est membre, par le biais de l'adresse e-mail renseignée sur ce formulaire. Vous aurez à tout moment la possibilité de retirer votre consentement en utilisant le lien de désinscription qui figure en bas de chaque lettre d'information.
- J'accepte que les données renseignées dans ce formulaire, y compris des données sensibles en cas de dépôt d'un litige, fassent l'objet d'un traitement automatisé de la part de l'association locale UFC-Que Choisir Nancy et sa Région afin de permettre le traitement de ma demande.

Cotisation annuelle (de date à date) :

Adhésion : 30 €

Don facultatif : ___ €

Versement : Chèque à l'ordre de l'UFC QUE CHOISIR

Espèces Carte Bancaire

Je suis informé(e) que l'association fonctionne exclusivement grâce au travail des bénévoles qui y consacrent une grande partie de leur temps libre et que l'aide aux litiges est réservée aux seuls adhérents.

Pour information : Le montant de la cotisation annuelle qui vous est demandé ne constitue pas la contrepartie financière du service fourni, n'implique pas l'obligation d'une prestation de service de notre part, ni la nécessité d'obtenir une satisfaction totale et entière dans le règlement du litige, mais un soutien à notre mouvement consommériste national et à la couverture de nos frais de fonctionnement (Association Loi 1901)

Art63 – loi N° 71-1130 du 31 décembre 1971 « Les associations reconnues d'utilité publique ... Les associations agréées de consommateurs, ... Peuvent donner à leurs membres des consultations juridiques relatives aux questions se rapportant directement à leurs objets »

L'argumentation développée se base alors sur la sincérité de mes déclarations

Fait à Le..... Signature

Règlement sur les données personnelles

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association locale UFC-Que choisir de Nancy et sa région dans le but de gérer votre adhésion.

Elles sont conservées pour une durée maximale de 5 ans à compter de l'inactivité du consommateur et sont destinées au secrétariat de l'Association locale UFC-Que choisir de Nancy et sa région et à la Fédération.

Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment.

Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant au Président de l'Association locale à cette adresse : président@nancy.ufcquechoisir.fr

Cette demande devra indiquer votre nom, prénom, adresse postale et adresse électronique. La demande doit être signée et accompagnée d'un justificatif d'identité portant votre signature. Une réponse sera adressée dans un délai maximum d'un mois suivant la réception de la demande.

Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Envoi de newsletter aux adhérents :

L'Association locale UFC-Que choisir de Nancy et sa région a un intérêt légitime à utiliser l'adresse e-mail ou postale renseignée lors de votre adhésion, pour vous envoyer sa lettre d'information. Cet intérêt légitime ne vient en aucun cas porter atteinte à vos droits et libertés. Vous avez la possibilité de vous opposer à tout moment à l'envoi de cette lettre d'information par le biais du lien de désinscription qui figure en bas de chaque lettre d'information.